



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT COMMISSARIAT

Centre pour les Droits de l'Homme
et la Démocratie en Afrique Centrale

Rights &
Democracy
Focus

N°71 - June 2021

A quarterly publication of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa

51^{ème} réunion de l'UNSAC

Sécurité et terrorisme au coeur des échanges

Lire en page 3



INDH - Cameroun

Formation initiale des
nouveaux commissaires

P.11



Immense chantier, disponibilité totale

Par Louis-Marie Bouaka
Représentant régional du HCDH-AC
& Directeur du CNUDHD-AC

Consacrée par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) et le Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (1966), la participation au processus électoral, en tant que candidat ou en tant qu'électeur, est un droit fondamental du citoyen. Cet important exercice a été effectué récemment dans certains pays couverts par le CNUDHD-AC. Ce qui rappelle à suffire l'importance de la mission du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie (CNUDHD-AC) dans son deuxième volet qui porte sur la promotion des valeurs et principes démocratiques. Notre engagement à accompagner les processus démocratiques dans les pays que nous couvrons n'a jamais été pris en défaut depuis deux décennies qu'existe le Centre.

D'ailleurs en République Centrafricaine comme au Congo et au Tchad où ont été organisées ces derniers mois des élections présidentielles au suffrage universel – avec des présidentielles prévues en juillet à Sao Tomé & principe –, mais aussi au Cameroun (régionales) et au Gabon (sénatoriales) où il y avait des consultations électorales au suffrage indirect, nous avons accompagné les organes en charge des élections, de même que nous avons plaidé auprès des autorités pour une plus grande ouverture du jeu démocratique, une meilleure prise en compte de la représentativité des couches défavorisées (femmes, personnes avec handicap et populations autochtones) dans les instances décisionnelles tant du niveau local que des niveaux intermédiaires. Nous savons pouvoir compter sur l'entière coopération des Etats, ce d'autant plus qu'ils sont à l'origine de la création du CNUDHD-AC.

Quant à la situation des droits de l'homme, nous en avons fait une présentation lors de la 51ème réunion du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) à Bujumbura le 24 mai dernier. A

cette occasion, nous avons relevé les situations de violations des droits de l'homme dans l'Est de la RDC, en RCA et au Cameroun, où des groupes armés défient sans répit l'autorité de l'État, commettant de graves exactions et violations des droits de l'homme. Des situations regrettables dans ces trois pays et qui sont sanctionnées par des pertes en vie humaines.

Toutefois, ces différentes situations font l'objet d'un suivi attentif. De même, les Etats concernés sont informés de notre dédicace à accompagner leurs efforts pour la pacification des portions de leur territoire en proie à ces crises et nous en appelons à la communauté internationale à appuyer les efforts desdits pays et les nôtres pour la résolution de ces crises. La pandémie de Covid-19 ne facilite pas les activités de terrain ni les levées de fonds, étant donné que les différents bailleurs de fonds traditionnels font face aux rudesses de la crise. Mais le peu de moyens mobilisés est jusqu'ici bien utilisé et le sera jusqu'au bout de l'exercice. Cela s'est encore vu au cours du trimestre qui s'achève avec notamment la formation initiale des nouveaux membres de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC) pour renforcer leurs capacités dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Ce qui permet de rappeler que dans la sous-région, seules les Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) du Cameroun, de la RDC, du Rwanda et depuis quelques jours du Burundi sont accréditées au statut A. Ce qui signifie qu'elles remplissent les critères d'indépendance, d'efficacité et de crédibilité en vertu des standards internationaux, notamment les Principes de Paris.

La disponibilité du CNUDHD-AC à accompagner les réformes y relatives dans chacun des Etats de la sous-région est un acquis sur lequel bâtir toutes les pistes de collaboration et de coopération est possible.

51ème réunion de l'UNSAC

Sécurité et terrorisme au coeur des échanges

Par Kamdem Souop

La situation des droits de l'homme en Afrique Centrale a été présentée au cours de la rencontre organisée à Bujumbura.

Le Burundi a accueilli du 25 au 27 mai 2021 la 51ème réunion du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC). Un comité créé le 28 mai 1992 et qui regroupe l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine (RCA), la République Démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et le Tchad.

Les participants ont focalisé leur attention sur les actes terroristes imputés au groupe "Boko Haram" au Cameroun, au Tchad et en RCA, ainsi que sur la problématique des "nombreux groupes armés" qui déstabilisent les provinces de l'Est de la RDC, avec des effets pervers sur des pays limitrophes comme le Burundi et le Rwanda.

A cette occasion, Louis-Marie Bouaka, Représentant Régional pour l'Afrique Centrale du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et Directeur du



Les participants attentifs à l'exposé du CNUDHD-AC ©cnuhd

CNUDHD-AC, a présenté un rapport sur la situation des droits de l'homme dans la sous-région.

Le Burundi a été élu président dudit comité pour les six prochains mois, succédant ainsi à la Guinée Equatoriale.

Le Comité a essentiellement pour mission de mener des « activités de reconstruction et de renforcement de la confiance entre ses États membres, notamment par des mesures de confiance et de limitation des ar-

mements». Plusieurs mécanismes et instruments ont été adoptés dans ce sens. Il en est ainsi, par exemple, de la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage » approuvée le 30 avril 2010 lors de la 30e réunion de l'UNSAC tenue à Kinshasa en RDC.

Main dans la main avec les Ong burundaises

Par Bamazi Tchaa

Des accords de partenariat avec des Ong des droits de l'homme et de la démocratie au Burundi ont été signés en mai et juin 2021.

Le Burundi s'est ajouté à la liste des pays prioritaires couverts par le CNUDHD-AC depuis février 2019 à la suite de la fermeture du Bureau du HCDH au Burundi le 28 février 2019. Compte tenu de l'intensité de l'actualité des droits de l'homme et de l'importance des activités réalisées dans ce pays, une collaboration étroite s'est avérée nécessaire avec des acteurs burundais, dont des organisations de la société civile (Osc). Cette collaboration à plusieurs dimensions consiste, entre autres, à fournir un appui technique et/ou financier à ces acteurs pour l'exécution de leurs programmes, solliciter leurs services pour la réalisation de certaines activités directe-



Le Directeur de l'AJAP à gauche ©cnuhd

ment menées par le CNUDHD-AC, ou collaborer à la mise en œuvre d'activités conjointes. Guidé par le souci d'efficacité et de pérennité, le CNUDHD-AC a procédé à la signature d'un accord de partenariat avec deux Osc avec lesquelles il entretient des relations étroites : l'Association pour une Jeunesse Africaine Progressiste (AJAP) et l'association Solidarité avec les Prisonniers

et leurs Familles (NTABARIZA-SPF). C'était respectivement le 27 mai 2021 à Bujumbura et le 21 juin 2021 à Yaoundé. Ces accords de partenariat fixent un cadre général formel qui accroît l'efficacité de la coopération entre les parties et leur permet de passer de l'improvisation à une collaboration prévisible et planifiée, donc plus efficace.



Burundi

Les magistrats militaires révisent les DH

Par Bamazi Tcha

Les juridictions militaires du Burundi sont résolues à appliquer les normes internationales des droits de l'homme pour garantir le droit à un procès équitable.

L'existence d'un arsenal juridique relatif aux droits de l'homme est la première garantie de sauvegarde et de protection des droits de l'homme. L'adaptation de l'ordre juridique national, souvent défectueux et lacunaire, aux normes internationales est réalisée par l'incorporation ou la domestication de ces dernières dans l'ordonnancement juridique interne ou par des réformes législatives. Ce que nombre de pays échouent à faire. Sur ce plan, le Burundi est partie à la quasi-totalité des instruments juridiques internationaux des droits de l'homme qui, en vertu de l'article 19 de la Constitution, « font partie intégrante de la Constitution ». Il s'ensuit, que ces instruments juridiques doivent être appliqués par les praticiens du droit, au nombre desquels les magistrats, dans des situations de vide juridique, de lacune légale ou pour renforcer la crédibilité des procédures et décisions.



Des participants attentifs ©cnuhd

C'est dans cette optique que le CNUDHD, en collaboration avec l'association Solidarité avec les Prisonniers et leurs Familles (NTABARIZA-SPF), a organisé un atelier d'échange des membres de la cour militaire, de l'auditorat général, du tribunal militaire et de l'auditorat sur la prise en compte et l'application des normes internationales découlant des instruments internationaux des droits de l'homme dans les procédures et décisions de justice. La rencontre s'est tenue du 24 au 26 mai 2021 à Gitega, capi-

itale du Burundi, et a regroupé 47 participants, tous magistrats officiers militaires, dont 10 femmes.

L'atelier a été l'occasion pour les participants de s'exercer à l'application des normes internationales des droits de l'homme dans la conduite des procédures et de la prise de décisions, avec l'intention délibérée d'asseoir le droit à un procès équitable. Il est attendu des bénéficiaires d'appliquer dans leurs pratiques judiciaires les techniques et les outils acquis à partir des cas pratiques traités.

A strategy to End Rural Exodus and Human Trafficking

By Bamazi Tcha

The strategy is based on empowering young girls and women.

An assessment conducted by development partners underscores the Burundian youth exposure to human trafficking not only at the national level but also outside the country, a movement that has been growing in recent years due to the political instability and increased poverty. Indeed, human trafficking has greatly affected young and adolescent girls and young women, especially those whose degree of vulnerability is quite considerable as they come from poor families and are confronted with the lack of opportunities for their survival. Lack of awareness and education constitutes further risk factor for a massive and uncontrolled rural exodus, which favors the likelihood of exploitation of minors, particularly adolescent girls. In order to tackle this situation that consti-



Le Directeur de l'AJAP à gauche ©cnuhd

tutes a violation to the rights of young girls and women, OHCHR organised, in collaboration with the NGO Youth Empowerment Leadership Initiative (YELI) two sessions of a Professional and Vocational Training of Young Girls and Women Victims of Rural Exodus and Human Trafficking. The first session took place from 21 to 30 June 2021 and gathered 150 young girls and women. The next will be held from 5 to 14 July 2021, in Bujumbura.

As the violation of the economic, social and cultural rights (ESCRs) of these girls and women is at the root of other underlying problems that make them more vulnerable, the session contributed to reduce their degree of vulnerability, through vocational training and the acquisition of other life skills, within a framework of mutual aid for their socio-economic reintegration and empowerment.

Coordination

Réunion du corps diplomatique au CNUDHD-AC



SE Armando Kote à la gauche de M. Bouaka ©cnuhd

Par Kamdem Souop

Des échanges d'informations sur les activités du Centre et son projet Covid-19 ont meublé les travaux.

Après une pause liée à la pandémie, le corps diplomatique accrédité à Yaoundé s'est retrouvé au siège du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) le 30 juin 2021. Cette réunion est une application de la résolution A/C.3/74/L.52 du 6 novembre 2019 dans laquelle l'Assemblée générale de l'ONU "invite le Représentant Régional et Directeur du

[CNUDHD-AC] à continuer d'organiser des réunions d'information à l'intention des Ambassadeurs des Etats d'Afrique Centrale en poste à Genève et à Yaoundé, ainsi que dans les pays de la sous-région où il se rend".

A cette occasion, Louis-Marie Bouaka, a procédé à un rappel du mandat, des axes thématiques et des activités du CNUDHD-AC au cours des 18 derniers mois. «La crise sanitaire a affecté plusieurs missions dans les pays couverts, mais ne nous a pas empêché de mener un certain nombre d'activités, notamment au Cameroun, au Burundi, au Gabon et au Tchad», a-t-il souligné à l'intention du Directeur des Nations Unies au ministère des relations Exté-

rieures, Ebenezer Mouandjo, de SE Armando Kote Echiaca, Ambassadeur de Guinée Equatoriale ainsi qu'aux Représentants du Gabon, de la RCA et du Tchad. Il a, en outre apporté des éclaircissements sur l'accompagnement dont bénéficient les Etats de la sous-région de la part du Centre dans la résolution des crises et des violations des droits de l'homme qui en découlent, mais aussi en matière de suivi des recommandations des organes de traités ou encore de la lutte contre les discours de haine.

A la faveur de la présentation du projet Covid-19 financé par le Royaume de Belgique et mis en œuvre cette année dans les pays prioritaires (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Sao Tome & principe), M. Bouaka et Laurent Akobi, en charge dudit projet, ont présenté aux participants l'unité d'alertes précoces créée au sein du Centre pour anticiper sur les crises et tensions à l'avenir.

Le projet covid-19 vise à intégrer l'approche fondée sur les droits de l'homme dans la réponse à la COVID-19 par les parties prenantes de la sous-région pour garantir les solutions durables à l'impact de la pandémie sur les droits économiques, sociaux et culturels. Rendant l'appui des représentations diplomatiques indispensable.

Non à l'implication des enfants dans les conflits armés

Par Kamdem Souop

Le CNUDHD-AC accompagne le Cameroun dans l'élaboration d'un rapport initial attendu par le Comité des Droits de l'Enfant (CDE) des Nations Unies depuis 2015.

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a accompagné le Cameroun, du 29 juin au 01 juillet 2021, dans l'élaboration du rapport initial au titre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication des enfants dans les conflits armés. L'atelier organisé à Ngaoundéré dans la région de l'Adamaoua regroupe, entre autres, les ministères de la Promotion de la Femme et de la Famille, des Affaires sociales, des Relations extérieures, de la Justice, de l'Administration territoriale, de l'Education de base, de la défense et de la Sécurité nationale. Présidés par un repré-

sentant des Services du premier ministre, les travaux bénéficient de l'accompagnement technique du CNUDHD-AC, de l'UNICEF, du HCR, du CICR et de Plan Cameroun, et connaissent la participation de la CDHC et des organisations de la société civile des deux aires linguistiques du pays.

Rapport attendu depuis le 4 février 2015

Le bien-être des enfants est une préoccupation mondiale intégrée dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), la Déclaration des Droits de l'Enfant de (1959), la Convention relative aux Droits de l'Enfant (1989), la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (1990), les conférences sur l'Education Pour Tous de Jomtien (1990) et de Dakar (2000).

Le Cameroun a ratifié la quasi-totalité des instruments juridiques internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits de l'enfant, dont les plus importants sont la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et la

Charte Africaine des Droits et du Bien-Être de l'Enfant (CADBEE). Ces instruments juridiques reconnaissent quatre catégories de droits pour chaque enfant : le droit à la survie qui comprend le droit à une alimentation adéquate, à l'eau potable et à un environnement sain ; le droit à l'éducation et à un développement équitable ; le droit à la protection ; le droit à la participation. C'est dans cet esprit que le Cameroun a ratifié le 04 février 2013, le protocole facultatif à la CDE concernant l'implication des enfants dans les conflits armés.

Au sortir de l'atelier de Ngaoundéré, le Cameroun présentera au CDE les mesures prises en vue d'empêcher l'implication des enfants dans les conflits armés, notamment ceux qui agitent les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la partie septentrionale du pays en proie aux exactions de Boko Haram ou encore l'Est du pays avec les incursions des groupes armés opérant en République Centrafricaine.



AUDIENCES DU DIRECTEUR

Vernelle Trim Fitzpatrick fait ses adieux

Arrivée en fin de séjour, la Chargée d'affaires de l'ambassade américaine à Yaoundé a rencontré Louis-Marie Bouaka, avant son départ.

Elle assurait l'intérim de l'ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun depuis le 17 juillet 2020, suite au départ de SE Peter Henry Ballerin, arrivé en fin de séjour. Elle a été reçue le 11 juin 2021 par Louis-Marie Bouaka, Représentant Régional pour l'Afrique Centrale du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme.

Au cours d'une séance de travail d'une heure, les deux responsables ont fait un tour d'horizon de la situation des droits de l'homme et de la démocratie pendant son mandat, et évoqué les perspectives.



Mme Vernelle Trim Fitzpatrick ©cnuhd

Chris Mburu de passage au CNUDHD-AC



Louis-Marie Bouaka et son hôte ©cnuhd

Le nouveau Coordonnateur Résident des Nations Unies au Congo a rendu une visite de courtoisie à Louis-Marie Bouaka.

Chris Mburu, est passé le 01 juin 2021 au Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC). Une maison qu'il connaît bien pour y avoir travaillé de 2006 à 2007, et qu'il a dirigée à titre intérimaire en 2009.

Au cours de la rencontre, avec le Directeur du CNUDHD-AC, les deux hommes ont abordé la collaboration entre le système des Nations Unies au Congo et le Centre, qui est une Agence non résidente et qui doit faciliter davantage la coopération du Congo avec les mécanismes des droits de l'homme.

Le nouveau patron de l'ONUDI reçu au CNUDHD-AC

Raymond Tavares a été reçu en audience le 05 mai dernier.

Le nouveau Représentant Régional de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) pour l'Afrique Centrale a rendu une visite de courtoisie au doyen d'âge des Chefs d'agence des Nations Unies au Cameroun, Louis-Marie Bouaka, Représentant Régional du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme en Afrique Centrale.

Spécialiste du développement industriel, avec divers projets menés entre autres en Afrique de l'Ouest dans les domaines de l'agriculture, l'énergie ou encore la transformation industrielle M. Tavares est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne.



Raymond Tavares ©cnuhd

Induction Visit of some teenagers to UNCHR-CA

Pupils from the most renowned schools of the country discussed with the Regional Representative

By Kamdem Souop

On 18 May 2021, UNCHR-CA received a group of 40 pupils of François-Xavier Vogt College in Yaounde, one of the prestigious schools of the country. According to their supervisors, this activity is part of extracurricular activities that can help children to find their vocation or learn other types of knowledge.

They benefited from a presentation done by the Director on the history, missions and values of the UN, with a focus on OHCHR. They had also a discussion with Pie Ntakarutimana, a HR Officer, on the concept of human rights and its application in social life.



Pupils with Mr Bouaka ©cnuhd

UNITE CAPACITY BUILDING - CAMEROUN

Un plan d'action sur les entreprises et DH



Par Kamdem Souop

Un atelier de deux jours a été organisé à cet effet à Yaoundé.

La Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC) et le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) ont co-organisé du 30 Juin au 01 Juillet 2021 à l'hôtel Merina de Yaoundé un "Atelier de concertation pour la mise en œuvre d'un plan d'action sur les entreprises et les droits de l'homme au Cameroun".

Ont pris part aux travaux les commissaires et le personnel de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, le PNUD, des représentants des ministères des Relations Extérieures, de la Justice, des Petites et Moyennes Entreprises, des Mines et du Développement Technologique, aux côtés des représentants du groupement inter patronal du Cameroun (GICAM) des entreprises CIMENCAM, DANGOTE et KETCH, ainsi que de certaines Organisations de la Société Civile qui travaillent sur le secteur minier au Cameroun.

Respect des Principes de Ruggie

Au sortir de l'atelier, le CNUDHD-AC espère que les participants auront mesuré l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les entreprises et sur leurs capacités à respecter les Principes directeurs des Nations Unies sur les droits de l'homme et les entreprises. Par ailleurs, le plan d'action de la CDHC et la stratégie de sa mise en œuvre ont été validés, et une feuille de route pour l'élaboration d'un plan d'action national à l'initiative de l'État a été élaborée.

Pour rappel, les Principes dits de Ruggie sont les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'homme approuvés par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies dans sa résolution 17/4 du 16 juin 2011. Le Cameroun s'est donc engagé à protéger les droits de l'homme incombant à l'État, promouvoir le respect des droits de l'homme par les entreprises et l'accès à des voies de recours pour les victimes de celles-ci. Ce qui impose aux entreprises présentes sur son sol de mettre en place des voies de recours efficaces en cas d'abus ou de violations des droits de l'homme causés par leurs activités, peu importe leur taille, leur secteur

d'activité ou la provenance de leur capital. Avant les entreprises du secteur de la cimenterie, d'autres avaient déjà bénéficié dès 2011 des formations du CNUDHD-AC dans le cadre d'un financement de l'Organisation Internationale de la Francophonie: CDC, EDC, HEVECAM, SONARA, entre autres. Ce qui a abouti à l'élaboration de cahiers de charges desdites entreprises dont la Commission des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL), qui a précédé la CDHC, assurait le suivi du respect.

Un travail qui a eu comme premiers résultats en août 2018, un Plan d'action sur les droits de l'homme et les entreprises dans le secteur des industries extractives, spécifiquement dans le secteur de la cimenterie, ainsi que des activités de plaidoyer qui ont conduit l'Etat du Cameroun à s'engager en octobre 2020 dans le processus en cours au niveau des Nations Unies en vue de l'adoption d'un traité contraignant relatif aux sociétés transnationales et autres entreprises commerciales en matière de droits humains dans le cadre d'un Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le sujet.

Le but de ce projet de traité est d'imposer des obligations à la fois aux Etats et aux entreprises, afin de réduire et sanctionner les cas de violation des droits dans le cadre des activités des entreprises. Il insiste également sur l'obligation de coopération judiciaire entre les États, afin de favoriser la collecte de preuves, l'accès à l'information, ainsi que la protection des témoins et des victimes des abus causés par les activités des entreprises.

Gender based sexual violence discussed in Douala

By Regine-Solange Faiton-Hainat

The Centre was invited to take part to a workshop organized by the Ministry of Women's Empowerment and the Family and UNDP.

On 29 June 2021, in Douala, Cameroon, the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA) participated in a capacity-building workshop for mem-

bers of civil society organisations, which was organised on human rights and gender based sexual violence in the framework of peace consolidation.

UNCHRD-CA did a presentation on the concept human rights and the definition of key terms such as human rights violations and responsibility concerning protection issues in the consolidation of peace.

UNCHRD-CA highlighted the correlation between human rights and peace and further underscore the transversal nature of human rights through many sectors (politi-

cal, social, economic, business, etc). UNCHRD-CA also underlined the challenges faced in the promotion and protection of human rights. The activity brought together 40 participants from Cameroon Women for Peace Movement (CAWOPEM).





UNITE CAPACITY BUILDING - CAMEROUN

Mieux protéger les personnes avec handicap



Des participants engagés ©cnuhd

By Christian Fritz Ntopa

Vers une coordination des actions en faveur de l'inclusion et de la protection des droits des personnes vivant avec un handicap au Cameroun.

La formation initiale, organisée du 25 au 28 mai 2021 à Douala, est la première activité d'appropriation des droits et obligations découlant de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CPDH) par les représentants des administrations publiques, et acteurs de la société civile œuvrant pour la protection des droits des personnes vivant avec handicap.

Dans son quatrième appel à propositions lancé en 2020, le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires du Partenariat des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées (UNPRPD MPTF) a invité les équipes pays des Nations unies (UNCT) à soumettre des propositions de programmes conjoints au niveau des pays avec, entre autres objectifs, faire progresser la mise en œuvre de la CPDH au niveau national en se concentrant sur les conditions préalables essentielles à l'inclusion du handicap dans tous les secteurs, en les traduisant en politiques, programmes et/ou services concrets, qui conduisent à des changements systémiques par le biais d'une approche cohésive et intersectorielle; améliorer et accroître la mise en œuvre des

ODD inclusifs du handicap au niveau national, en apportant un soutien fondamental à la réponse collective de l'Onu aux ODD pour répondre aux priorités nationales et aux lacunes concernant les personnes handicapées dans la planification nationale.

La proposition du Cameroun, soumise par le ministère des Affaires sociales avec l'appui de l'UNESCO, en coopération avec le CNUDHD-AC, ONU-Femmes, le PNUD et le FNUAP, a été retenue en septembre 2020.

Le nouveau Cadre opérationnel stratégique 2020-2025 (SOF) de l'UNPRPD MPTF reconnaît les défis permanents pour combler le fossé entre les normes de la CDPH et les expériences des personnes handicapées, en particulier dans les pays à faible revenu pour lesquels un renforcement des capacités systémiques est nécessaire.

Le Cameroun a signé le 1er octobre 2008 la CDPH, mais n'a pas encore ratifié le traité. Toutefois, il a adopté la Loi n° 2010/002 du 13 avril 2010 portant promotion et protection des personnes vivant avec handicap accompagnée d'un décret d'application en 2018 et d'une série de textes réglementaires sur l'accessibilité aux infrastructures et emplois des dites personnes.

Integrating Human Rights in Humanitarian Intervention



Group Photo of Participants ©cnuhd

By Christian Fritz Ntopa

Discussions were focused on human rights monitoring and information analysis in a humanitarian setting, as well as advocacy with authorities.

From 21 to 22 April 2021, the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA) organised a workshop with

Civil Society Organizations at the Mountain Hotel, Buea South-West Region. The workshop was focused on monitoring/reporting and integrating human rights in humanitarian intervention/response.

As background activity, the South-West and North-West regions of Cameroon have since four years been plagued with a crisis, that lead to numerous human rights violations and abuses. Many of such incidents of human rights violations and abuse have been documented and reported, but there is however still a wide chasm between what happens, and what is actually documented and reported.

To tackle this issue, and solve the ever prevailing problem of poor documenting and reporting of human rights violations and abuse, the UNCHRD-CA organised a two-day capacity building workshop, in order to train Civil Society Organisations on human rights monitoring and reporting, as well as

integrating human rights in humanitarian response and intervention.

Workshop participants were made to understand the importance of human rights mainstreaming in humanitarian response, as it enables humanitarian intervention to benefit to the wide range of those to whom it is directed, and curbs discrimination and unintended harms to lowest level possible. Among key lessons learned, participants identified the importance of verifying and re-verifying information, as well as looking at incidents from different angles so as to get a broader and more detailed perspective; networking and synergy between civil society organisations; preparing human rights situation reports; mainstreaming in humanitarian intervention; monitoring humanitarian interventions for abuse alongside incidents of crisis violence.



STAFF MOVEMENTS

Sylvia Ghaly Appointed in Equatorial Guinea

By Kamdem Souop



She is the newly appointed Human Rights Senior Adviser in the Office of the UN Resident Coordinator in Equatorial Guinea.

Sylvia Ghaly is a human rights and humanitarian advocate, with experience working for value-based non-government organisations in Australia, Latin America, East and Central Africa, and in the Middle East. Earlier work in Australia focused on the promotion of social, economic and cultural rights of First Nations people, people living with a disability, homeless young people, and children who come in contact with the child protection system.

Since joining the international development sector in 2012, her work also covered the promotion of civil and political rights, and a range of other topics including conflict transformation, gender equity, good governance, and quality education for all. In conflict-affected countries, she advocated for humanitarian access, the protection of civilians, and women participation in peace processes. Sylvia holds a number of degrees, including a Juris Doctor, and a Master of International Law and International Relations. Over the last few months, she has been supporting asylum seekers from the 'Legacy Caseload' in preparing their protection claims.

Laurent Akobi Shifts to a New Function in the UNCHR-CA

By Kamde Souop

He is the Head of the newly created Unit of Emergency Response Team.

Over 15 years of relevant experience with OHCHR and the UN system working on human rights protection and promotion in the West and Central Africa Region. He is currently serving as Head of Capacity Building Unit at OHCHR Central Africa Regional Office in Yaoundé. Recently, he temporarily served as Deputy Head of Office for the OHCHR Country Office in Uganda. Previously, he has worked in DRC, for the Joint Human Rights Office (OHCHR- MONUSCO) on human rights investigations, HRDDP and protection of civilians. He contributed to the 1993-2003

United Nations Mapping Report on the Democratic Republic of Congo (DRC) and served in the pioneer team of the Human Rights Profiling project of alleged perpetrators of serious human rights and international humanitarian law violations in DRC. Then he worked for the OHCHR Country Office in Burundi as Chief of Protection and Reporting Unit (2017-2018) and as HRA in Comoros.

He has experience in management, planning, and coordination. He is familiar with contributing to CCAs and UNDAFs, and in mainstreaming human rights in all UN system processes. He has experience in developing risk analysis and assessments, recently in the context of the Burundi Early Warning and Alert Group, and is familiar with information management tools such as the database. He is fluent in French and English.



**Torture can never
be justified.**



ERTs in Few Words

UNCHR now hosts Human Rights Emergency Response Teams

By Laurent Akobi



OHCHR strengthens its prevention capacity in the Central Africa Region, thanks to a project to fight against the COVID-19 pandemic.

Since 1 June 2021, the Central Africa Regional Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR-CARO) acting as the United Nations Centre for Human Rights and Democracy (UNCHRD-CA) hosts a new unit, the Human Rights Emergency Response Teams (ERTs) to respond to the need of the Office to strengthen its prevention capacity, enhance the predictable production of early warning and human rights analysis, establish the basis for targeted preventive action and offer a swift response in relation to potential, emerging or actual crises. Since 2017, Human Rights Emergency Response Teams (ERTs) have been created and located within UN Human Rights Regional

Offices. Currently, ERTs are located in the Southern Africa, South-East Asia, and West Africa regional offices. ERTs are the first responders — and they are deployed to humanitarian emergencies, or other crises within their respective regions as required.

Duo of HR experts at the heart of teams

ERTs are composed by linking together a Human Rights Officer (HRO) and an Information Management Officer (IMO). The HRO acts as focal point on early warning analysis, emergency response and humanitarian action, while the IMO leverages information management (IM) best practices, geo-spatial data and digital technology, such as GIS software and visualization tools, monitoring and analysis tools and social media networks, to complement analytical data.

Emergency Response Teams are born out of a commitment of the Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) in relation to implementation of the Human Rights Up Front Action Plan and feeds into the Executive Office of the Secretary-General (EOSG) prevention platform. ERTs are a key element of the UN Human Rights Management Plan 2014-2017 (through the thematic priority on ‘early warning and protection of human rights in situations of conflict, violence and insecurity’), and the 2016-2017 enhanced mini-strategy on early

warning, and most recently the Office Management Plan (OMP) 2018-2021 under the pillar of peace and security.

The Emergency Response Section (ERS) in Geneva provides support to the regional ERTs, especially in respect to the Information Management (IM) aspect of their work. ERS has developed and maintained a community of practice to ensure that early warning analysis and information management are implemented in a coherent way in the field, New York and Geneva. The HRO has a dual reporting line: to the head of Regional Office and to the head of ERS—reinforcing the dialogue between Regional Offices and HQ.

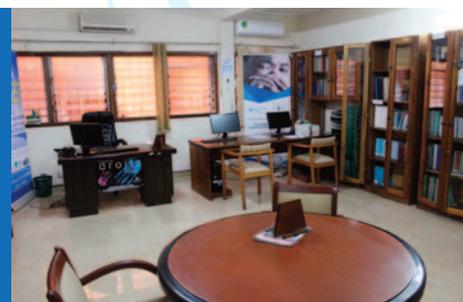
As envisioned in the Office’s information management strategy for field operations, by 2021 all regional offices will host ERTs along with systematized information management processes to produce regular, reliable quality analysis on early warning that will guide in-house and UN-wide strategic decision-making and trigger effective and adequate preventive actions. Thus, UN Human Rights strengthens its capacity in the UNCHR-CA to engage real time in support of states and peoples of Central Africa Region to prevent and respond to crises or disasters that would jeopardize the enjoyment of all rights for all.



A YAOUNDE ET BUEA

Nos Centres de documentation sont ouverts pour vous.

C'est GRATUIT !



Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur :

www.unchr.org

Facebook : [@cnudhdyounde](https://www.facebook.com/cnudhdyounde)

Twitter : [@ohchr_caro](https://twitter.com/ohchr_caro)



INDH - CAMEROUN

Formation initiale des nouveaux commissaires

Par Christian Ntopa

Après avoir accompagné le processus de réforme de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, le Centre a démarré une série de formations de ses membres et de son personnel.

Du 25 au 28 mai 2021, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC), Bureau Régional pour l'Afrique Centrale du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), a organisé un atelier de formation initiale des membres et du personnel de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC).

A la fois présentielle et virtuelle, la participation à cette formation initiale a regroupé une trentaine de participants dont une douzaine de femmes, le Président de ladite Commission, James Mouangue Kobil, son vice-président, le Secrétaire permanent, les treize membres de la Commission, l'ensemble du personnel et la Présidente de la Commission nationale des Droits de l'Homme de la Côte d'Ivoire, Namizata Sangaré. Une quinzaine d'invités étaient connectés en

ligne représentant la Section des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH) du HCDH, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Réseau des Institutions Nationales des Droits de l'Homme d'Afrique (NANHRI), l'Association Francophone des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH), ainsi que des représentants des INDH du Maroc et du Togo.

Une première étape a été franchie à la suite de la nomination et de la prestation de serment des nouveaux Commissaires de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, établie à la faveur de la loi n° 2019/014 du 19 juillet 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC), incluant le mandat du Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNPT). Cette loi abroge le texte sur l'ancienne Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL).

Partage d'expériences africaines

Les nouveaux commissaires ont été entretenus sur les généralités sur les droits de l'homme et le fonctionnement des INDH et sur les conditions d'efficacité d'une INDH, mais aussi sur les innovations de la Loi ; l'état des lieux du partenariat au niveau de la CDHC. L'expérience du Conseil National

des Droits de l'Homme de la Côte d'Ivoire a été partagée en matière de partenariat et les outils d'organisation interne et de fonctionnement des INDH. Namizata Sangaré a d'abord présenté le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) ivoirien et décliné les axes des attributions de cette institution. L'exposante a ensuite présenté l'importance des partenariats stratégiques du CNDH de Côte d'Ivoire avec les institutions de son pays et la société civile.

Des communications ont également porté sur les opportunités d'engagement des INDH avec les mécanismes régionaux et internationaux, la collaboration avec les réseaux régionaux et internationaux des INDH, et le processus d'accréditation devant l'Alliance mondiale des institutions nationales de défense des droits de l'homme (GANHRI). Des expériences enrichissantes des INDH du Maroc et du Togo ont permis de tirer des leçons sur le fonctionnement des INDH ayant le mandat de mécanisme de prévention de la torture.

Le Centre poursuivra l'accompagnement de cette nouvelle équipe de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun.



Burundi

Une vingtaine de morts dans une embuscade prenant pour cible des véhicules civils

28 Juin 2021 – C'est un véritable déchaînement de violences inouïe qui s'est passé le samedi 26 juin au soir au centre du Burundi. Un groupe armé non identifié a tendu une embuscade aux véhicules qui circulaient sur la route nationale n°2 qui relie Bujumbura à Citega, la nouvelle capitale du pays. Le bilan est lourd, de 15 à 20 civils tués, certains ont été brûlés vifs de sang-froid.

Source : RFI Afrique

Burundi

Médias – Les sanctions contre BBC et IKIRIHO levées

16 Juin 2021 - C'est officiel, le CNC (Conseil National de la communication) a annoncé ce mercredi 16 juin 2021, à demi-mot, la levée des sanctions prises contre la BBC et le journal en ligne Ikirihô.

« Après les échanges, les membres du Bureau exécutif du CNC constatent qu'il n'y a pas d'entraves à ce que la BBC World Service au Burundi soit autorisée d'introduire une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation pour la bonne marche de la procédure », a fait savoir Laurent Kaganda, vice-président de cet organe de régulation des médias dans un communiqué.

Source : Iwacu

Burundi

Sénat : « Il faut tout la vérité pour cheminer vers la réconciliation »

07 Juin 2021 – Dans le cadre des conférences sur les événements sanglants de 1972, organisées par le Sénat, le président de cette institution a invité ce lundi 7 juin les responsables des médias à relayer le vrai message de cet organe. Selon lui, l'objectif n'est pas de semer la zizanie, d'attiser la haine ethnique mais de guérir les Burundais de leurs maux.

Source : Iwacu

Burundi

L'ONU ferme son bureau à Bujumbura

31 Mai 2021 – L'envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu, Huang Xia, vient de quitter Bujumbura, conformément à la volonté du gouvernement burundais qui avait décidé la fermeture de son bureau le 31 décembre 2020.

Ce bureau avait été créé en 2016 au plus fort de la crise née de la décision de l'ancien président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat, jugé illégal par ses détracteurs. Ce lundi a donc marqué la fin du processus de fermeture de ce bureau. Il ne reste que le bureau du coordinateur résident.

Source : Iwacu

Cameroon

Stop the Ban on Vital Medical Services in Anglophone Cameroon, Says MSF

26 June 2021 - International medical charity Doctors Without Borders (MSF) has called on the Cameroonian government to lift the ban on providing free, essential medical care in the restive Anglophone North-West region of the country after they were blocked more than six months ago. The government had accused MSF of being too close to separatists in the area.

Source : RFI Africa

Cameroon

Separatists Kill One of Six Civil Servants Kidnapped in Cameroon

21 Juin 2021 - One of the six top civil servants abducted in Cameroon on June 15 has been killed. In the incident on Tuesday, gunmen took divisional delegates in the ministries of Economy, Housing and Urban Development, Water and Energy Resources, State Property and Land Tenure, and Small and Medium Sized Enterprises, and the divisional chief of taxes assigned to N'dian division.

Source : Cameroon Tribune

Cameroon

Announcement of Visa Restrictions on Those Undermining the Peaceful Resolution of the Crisis in the Anglophone Regions

07 June 2021 - The United States is deeply concerned by the continued violence in the Anglophone regions of Cameroon. We continue to call for both the Cameroonian government and separatist armed groups to end the violence and engage in a dialogue without preconditions to peacefully resolve the crisis. It is important that children can attend school and that humanitarian aid can be delivered. We urge all relevant stakeholders in Cameroon and in the diaspora to engage constructively and seek a peaceful resolution to the crisis.

We condemn those who undermine peace through engaging in or inciting violence, human rights violations and abuses, and threats against advocates for peace or humanitarian workers.

Source : US Department of State

Cameroon

Un avocat des droits humains détenu suite à de fausses accusations de terrorisme

07 Juin 2021 - COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Les opposants et les défenseurs des droits humains injustement emprisonnés doivent être remis en liberté.

Cela fait une semaine aujourd'hui depuis que l'éminent avocat camerounais des droits humains, Amungwa Tanyi Nicodemus, a été jeté derrière les barreaux pour de fausses accusations d'incitation au terrorisme. Il devrait être immédiatement remis en liberté.

Des gendarmes ont arrêté Amungwa le 31 mai au Groupement territorial de la gendarmerie à Yaoundé, la capitale du Cameroun, alors qu'il aidait un client. Selon ses avocats, après qu'Amungwa s'est plaint d'une violation de la procédure pénale camerounaise dans le cas de son propre client, le gendarme chargé de l'enquête a saisi le téléphone d'Amungwa en l'absence de mandat, affirmant qu'il avait pris des photos dans les locaux. En recherchant les photographies présumées, le gendarme est tombé sur d'autres photos qui documentaient des abus militaires présumés commis dans les régions anglophones du Cameroun, avant d'arrêter Amungwa, ont déclaré ses avocats.

Source : Human Rights Watch

Chad

Post-Déby Crackdown, Abuses

24 June 2021 - Security forces in Chad have used excessive force, including indiscriminate live ammunition, to disperse opposition-led demonstrations across the country in the aftermath of the April 11 election, Human Rights Watch said today. During protests in late April and May, at least seven people were killed, dozens were wounded, and security forces arrested more than 700 people, several of whom reported ill-treatment, including torture, in detention.

Source : Human Rights Watch

DR Congo

Attacks in Eastern DR Congo Kill Dozens, Force 1,000s to Flee

04 June 2021 – The U.N. refugee agency says at least 57 civilians were killed, including seven children, and nearly 6,000 forced to flee, when their displacement sites came under attack in the Democratic Republic of Congo's eastern Ituri province on May 31.

Source : Voice of America

Gabon

Comparution des militaires putschistes de janvier 2019 devant une cour militaire spéciale

23 Juin 2021 - Au Gabon, le 7 janvier 2019, de jeunes militaires dirigés par le lieutenant Kelly Ondo Obiang, de la Garde Républicaine, ont occupé la radio nationale gabonaise au petit matin et diffusé un message annonçant la prise du pouvoir par l'armée. Mais la riposte des forces spéciales avait permis de déjouer le coup d'État dès la mi-journée. Les putschistes arrêtés ont comparu devant une cour spéciale militaire ce



lundi 21 juin.

[Source](#) : RFI Afrique

Gabon

Le Sénat adopte le projet de loi sur l'élimination des violences faites aux femmes

08 Juin 2021 - Réunis en session plénière ce vendredi 4 juin 2021, les sénateurs gabonais ont adopté 8 projets de loi dont ceux portant modification de certaines dispositions de loi n°15/72 du 29 juillet 1972 portant Code civil et la loi n°042/2018 portant Code pénal y compris le projet de loi portant élimination des violences faites aux femmes.

[Source](#) : RFI Afrique

RCA

Les experts de l'ONU documentent les violations des mercenaires russes

29 Juin 2021 - C'est un document de l'ONU qui ne va pas plaire à la Russie. Obtenu par RFI, ce rapport, rendu chaque année par les experts des Nations unies travaillant sur la Centrafrique, pointe notamment les violations des mercenaires russes. En compagnie de l'armée centrafricaine, ils auraient violé le droit humanitaire international, estiment les experts, qui ont consigné les exactions commises par les groupes armés, mais aussi par les forces de l'ordre et les 500 à 2 000 « instructeurs russes », entre septembre 2020 et mai 2021.

[Source](#) : RFI Afrique

RCA

Deux survivantes de violences sexuelles racontent leurs cauchemars

20 Juin 2021 - Les visages des victimes de violences sexuelles s'exposent à Bangui. Dans la capitale, la Maison de la mémoire, un centre culturel consacré à l'histoire récente du pays, accueille les œuvres du célèbre auteur de bandes dessinées centrafricain Didier Kassaï.

À l'ombre d'un arbre sur une petite chaise en plastique, Didier Kassaï a l'air concentré. Il croque un ultime visage : celui d'Aïsha, victime des milices anti-balaka. « C'est un portrait que j'ai fait uniquement au crayon, explique-t-il. Il n'y a pas de couleurs, donc du coup, pour ressortir ces effets il faudrait, soit jouer sur la lumière ou sur l'obscurité. C'est pour exprimer la douleur que la société n'est pas capable de voir. »

[Source](#) : CICR

RD Congo

un député en prison pour avoir critiqué le président Tshisekedi

29 Juin 2021 – En République démocratique du Congo, le député Jean-Bosco Assamba, issu de la coalition proTshisekedi Union sacrée, a été arrêté dimanche 27 juin et inculpé pour outrage au président sur la base

des propos tenus, il y a deux mois à Bunia, chef-lieu de l'Ituri.

[Source](#) : RFI Afrique

RD Congo

A l'approche du procès, ce que l'on sait désormais de l'assassinat de Floribert Chebeya

05 Juin 2021 – L'auditeur militaire général des forces armées de la République démocratique du Congo a transmis le nouveau dossier d'instruction sur l'assassinat il y a onze ans des militants des droits de l'homme de RDC, Floribert Chebeya et Fidèle Bazana Edadi, tous deux étouffés dans les installations de l'Inspection générale de la police à Kinshasa. Depuis le début de l'année, RFI a rassemblé de nouveaux témoignages qui donnent une idée précise des événements le jour du double assassinat.

[Source](#) : RFI Afrique

RD Congo

Crimes à l'est du pays – Le Dr Denis Mukwege recadre Paul Kagame

03 Juin 2021 – S'exprimant dernièrement sur deux médias français en marge du sommet sur le financement des économies africaines tenu à Paris, le président rwandais Paul Kagame avait complètement nié les faits criminels imputés à son armée à l'est de la RDC, rejetant ainsi en bloc le contenu du rapport Mapping publié par l'ONU en 2010.

Le président rwandais avait poussé le bouchon un peu plus loin en tenant des propos discourtois envers le Prix Nobel de la Paix dont il a minimisé presque le combat mené pour l'institution d'un Tribunal pénal international sur les crimes commis dans l'est du pays. Pour Paul Kagame, le rapport Mapping était politisé, qualifiant au passage le gynécologue congolais d'être un outil des forces non visibles qui lui dictaient quoi dire.

[Source](#) : Les Dépêches de Brazzaville

Rwanda

Un youtubeur très critique du gouvernement arrêté

01 Juin 2021 – Le youtubeur Aimable Karasira, ancien professeur d'université récemment remercié, est accusé de négationnisme du génocide des Tutsis. Le Bureau des Enquêtes rwandais a annoncé son interpellation lundi soir sur Twitter.

Sur sa chaîne YouTube aux 62 000 abonnés, Aimable Karasira critique le gouvernement rwandais depuis des mois et tient des propos très controversés. Il parle régulièrement du génocide des Tutsis et de crimes du Front patriotique rwandais, aujourd'hui au pouvoir

[Source](#) : RFI Afrique

Tchad

Les détails des revendications des magistrats en grève illimitée depuis ce matin

28 Juin 2021– Lors d'une assemblée générale tenue ce lundi 28 juin 2021, les magistrats, membres des deux syndicats que sont le Syndicat des magistrats du Tchad (SMT) et le Syndicat autonome des magistrats du Tchad (SYAMAT), ont décidé d'aller en grève illimitée suite à l'assassinat du procureur d'Oum Hadjer. A travers un communiqué de presse conjoint qui vient de tomber, ils détaillent leurs revendications.

[Source](#) : Tchad Infos

Tchad

La CPI saisie sur des crimes commis au Tchad

18 Juin 2021 – Une demande d'ouverture d'une enquête sur des crimes commis au Tchad dans la lutte contre Boko Haram vient d'être déposée.

Cette demande est une initiative de quatre organisations de défense des droits l'homme tchadiennes. Les auteurs de cette demande sollicitent l'ouverture rapide d'une enquête, afin de déterminer les circonstances de ces crimes présumés pour que leurs auteurs puissent être jugés.

[Source](#) : Deutsche Welle

Tchad

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale accompagne la transition

05 Juin 2021 - Réunis vendredi 4 juin à Brazzaville, les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ont décidé de se conformer à la position de l'Union africaine concernant le Tchad. Les présidents João Lourenço d'Angola, Félix Antoine Tshisekedi de la RDC, Faustin Archange Touadéra de Centrafrique et Denis Sassou-Nguesso de la République du Congo ont annoncé leur volonté d'accompagner la transition au Tchad.

[Source](#) : RFI Afrique

Tchad

Le Pr Ibrahima Fall désigné pour accompagner la transition

04 Juin 2021 - En conformité avec la décision du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine (Ua) lors de sa 996ème réunion tenue le 14 mai 2021, le président de la Commission de l'Union Moussa Faki Mahamat a nommé mercredi le professeur Ibrahima Fall du Sénégal comme Haut Représentant pour accompagner la transition en République du Tchad, informe un mémorandum parcouru par Lesoleil.sn.

[Source](#) : Le Soleil



DISPONIBLE DANS NOS CENTRES DE DOCUMENTATION

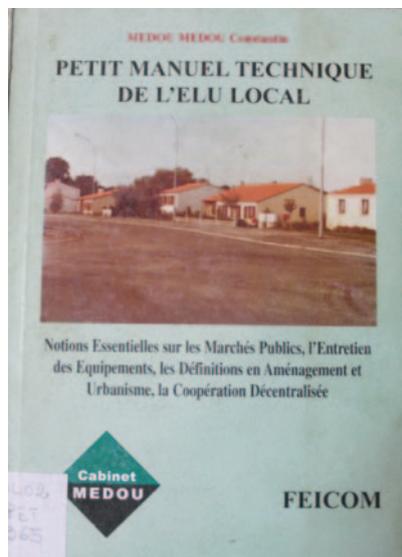
Un manuel technique de gouvernance locale

Par Crépin Bodo

Publié en 2003, l'ouvrage de Constantin Didier Medou Medou ambitionne de fournir aux élus locaux les clés de compréhension du processus de décentralisation.

Les questions liées au développement et aux infrastructures sont généralement les plus préoccupantes dans les pays, les régions et les localités. Il faudrait donc que certaines notions techniques soient vulgarisées pour faciliter la compréhension des procédures et des actions à entreprendre.

Dans ce manuel intitulé « **Petit manuel technique de l'élu local : Notions essentielles sur les marchés publics, l'entretien des équipements, les définitions en aménagement et urbanisme, la coopération décentralisée** » M. Medou souhaite doter les Conseillers municipaux et Conseillers régionaux d'outils pointus posés sur les rails de la décentralisation pour mieux aborder le train du renouveau communal. Développé sur sept (07) chapitres, cet ouvrage se veut objectif pour mieux accorder les violons sur les préoccupations purement techniques aux fonctions de gestion-



naires ou de décideur des collectivités territoriales décentralisées.

Ainsi sur 100 pages, l'auteur développe dans chaque chapitre un sujet bien spécifique, question de ne point laisser son lecteur sur sa faim et sa soif de connaissances complémentaires. Le livre est subdivisé en trois (03) parties, à savoir : une première partie sur les questions de gestion communale dont la gestion de la commune en elle-même, la gestion des équipements et les notions de passation de marchés communaux. Cette première partie va du chapitre

premier au chapitre trois. La seconde partie est un modèle de terminologies, de bibliographie et de lexiques, à savoir le petit vocabulaire de l'aménagement et de l'urbanisme (Chapitre IV), les extraits de textes et décrets utiles (Chapitre V) et enfin des abréviations utiles (Chapitre VII). Quant à la dernière partie de l'ouvrage, elle traite principalement pour sa part de la coopération décentralisée (Chapitre VI) vue ici comme le carnet d'adresses pour le partage d'expérience et des compétences.

L'auteur reconnaît tout de même en toute humilité que son document n'a pas la prétention d'avoir tout dit dans ces multiples domaines. D'autres publications vont certainement corriger ou compléter les insuffisances que constaterait le lecteur.

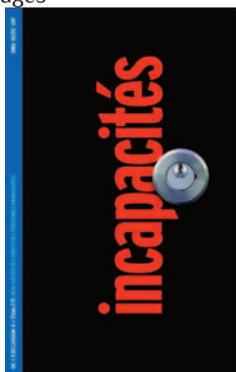
Extrait:

« *Grâce à la décentralisation, plusieurs investissements seront gérés par les municipalités : de l'appel d'offres à la réception des travaux. D'où la nécessité pour nos élus de maîtriser les rudiments des différentes réglementations sur la gestion des biens publics (procédures de passation des marchés, fiscalité, ordonnancement des dépenses publiques,...)* ».

AUTRES SUGGESTIONS DE LECTURE

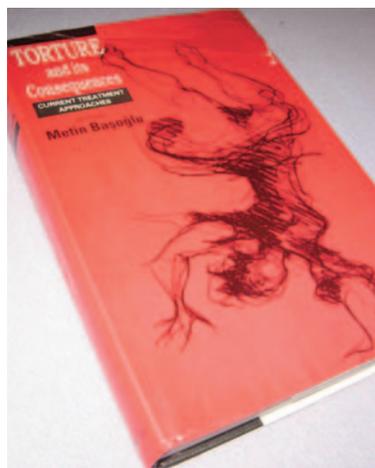
INCAPACITES : de l'exclusion à l'égalité, réalisation des droits des personnes vivant avec handicap

Guide à l'usage des parlementaires : la convention relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif
N°14 186 pages



Torture and its consequences

Current treatment approaches
527 pages



Les économies de l'Afrique Centrale

2012

Les défis énergétiques en Afrique Centrale
279 pages



**3 mai :**

Journée mondiale de la liberté de la presse

25 mai :

Journée mondiale de l'Afrique

29 mai :

Journée internationale des casques bleus

12 juin :

Journée mondiale contre le travail des enfants

15 juin :

Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

16 mai :

Journée internationale du vivre ensemble

25 mai :

Journée mondiale des enfants disparus

4 juin :

Journée internationale des enfants victimes innocentes d'agression

13 juin :

Journée internationale de la sensibilisation à l'albinisme

16 juin :

Journée mondiale de l'enfant africain

20 juin :

Journée mondiale des réfugiés

17 mai :

Journée internationale contre l'homophobie

21 mai :

Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

14 juin :

Journée mondiale des donneurs de sang

19 juin :

Journée internationale pour l'élimination des violences sexuelles en temps de conflit

26 juin :

Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture

ILS ONT DIT

Policies that are grounded in dialogue, built on inclusion and solidarity, and guided by human rights goals make for more effective and better outcomes.

Michelle Bachelet
High-Commissioner, OHCHR
24 June 2021

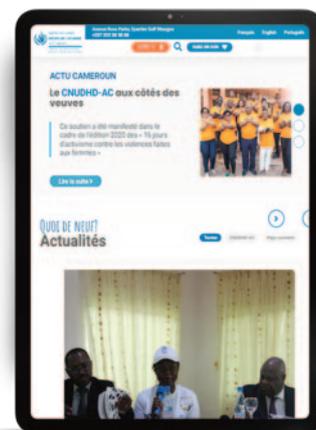
Prison overcrowding and restricted access to hygiene & health care have left detainees extremely vulnerable. As COVID-19 continues to create hardship, safeguarding the prohibition against torture and ill-treatment must be part of the response.

Michelle Bachelet
High Commissioner, OHCHR
26 June 2021

Older people are likely to face negative impacts on their health, livelihoods and fundamental well-being in the face of climate change. I urge States to implement an age-inclusive approach to #ClimateAction with human rights at the centre.

Michelle Bachelet
High Commissioner, OHCHR
30 June 2021

News, History, Agenda, Projects, Documentation
on human rights and democracy in Central Africa
are available on our new website



www.unchr.org

Directeur de Publication :
Louis-Marie Bouaka

Conseillers éditoriaux :
Abdoulaye Traoré, Bamazi Kossi Tchaa

Rédacteur :
Kamdem Souop

Contributeurs :
Bamazi Tchaa, Laurent Akobi, Régine-Solange Faiton-Hainat,
Christian Fritz Ntopa, Crépin Bodo

Infographie :
Kamdem Souop



**NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT COMMISSARIAT**

*Centre pour les Droits de l'Homme
et la Démocratie en Afrique Centrale*

Quartier Golf Ntougou
Rue Rosa Parks
BP 836 Yaoundé - Cameroun
Tél : +237 222 50 58 00
Fax: +237 222 24 24 75
Email : caro@ohchr.org
Site web : www.unchr.org